

**Commune de  
BETSCHDORF**

67660



**COMPTE- RENDU SOMMAIRE DE LA  
RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2019**

Sous la présidence de Monsieur WEISS Adrien, Maire

**Etaient présents** : MM. ANDRES Thomas, BUCHY Martial, Mmes BRAYÉ Brigitte, GROSSE Sabine, MM. EGIZII Marc, HOERR Thierry, Mmes HAEFFNER Nicole, HUMMEL Jeannine, MUCKENSTURM Christiane, MM. HOF Jean-Claude, KLEIBER Jean-Georges, KOEBEL Jean-Claude, MOSSER Laurent, Mmes LOGEL Clothilde, PFISTER Anne-Marie, M. PRINTZ Stéphane, Mme RIMELEN Marie-France, MM. RIBREUX Jérôme, WEISS Adrien

**Absents excusés** : MM. MATHIAS Jean-Charles, WACKENHEIM Hubert, Mmes COLSON Caroline, KLIPFEL Aline (pouvoir donné à Monsieur Laurent MOSSER), PHILIPPS Anne-Sophie (pouvoir donné à Madame LOGEL Clothilde)

**Absents** : PFEIFFER Catherine, SCHNEIDER SUSS Florentine, MM. PINHEIRO Sébastien

**Secrétaire de séance** : RIMELEN Marie-France

**Nombre de voix délibératives : 21**

◆ ◆ ◆ ◆

Le Conseil municipal accepte **à l'unanimité des voix** qu'un objet 13 soit ajouté à l'ordre du jour :

- Le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)

Les décisions du Maire seront en objet 14.

◆ ◆ ◆ ◆

**1) RESSOURCES HUMAINES**

a) Accroissement saisonnier d'activité

Afin de pallier à un manque d'agents au sein du service technique, il a été demandé au Conseil municipal de recruter un agent public pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité du 12 août au 30 septembre 2019.

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité des voix** d'acter cette embauche pour un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.

b) Création d'un contrat aidé

Ce contrat s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. La prescription du contrat est placée sous la responsabilité de CAP EMPLOI pour le compte de l'État.

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité des voix** la création d'un poste d'Adjoint technique dans le cadre du dispositif du contrat aidé « Contrat Emploi Compétence » et ce, pour un temps plein sur une durée de 10 mois (1<sup>er</sup> octobre 2019 au 31 juillet 2020).

c) Création de poste d'agent technique territorial

Pour pallier à des besoins au sein de l'école maternelle de BETSCHDORF, une Adjointe technique territoriale va intégrer les effectifs dans le cadre d'une mutation à compter du 30 septembre 2019.

Le Conseil municipal s'est positionné favorablement et à l'unanimité des voix à la création de ce poste.

d) Création de postes pour accroissement temporaire d'activité pour assurer la fonction d'ATSEM

Pour pallier à l'absence d'un agent au sein de l'équipe d'ATSEM de Betschdorf, il a été recruté deux agentes sur la période du 9 septembre au 30 septembre 2019 pour 130 heures au global.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'acter ces embauches pour un besoin urgent lié à un accroissement temporaire d'activité.

e) Remplacement d'une ATSEM suite à une demande de mise en disponibilité

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'acter la mise en disponibilité de l'ATSEM à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019 et ce, pour une période d'un an et de recruter par la même occasion une nouvelle ATSEM sur la même période, même grade et même quotité horaire.

**2) CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION POUR UNE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL INTERIMAIRE**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des voix, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à faire appel, en tant que de besoin, au service intérim du Centre de Gestion 67, suivant les nécessités de services et à signer toute convention de mise à disposition d'un agent du service intérim avec Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale du Bas-Rhin ainsi que les documents y afférents.

**3) ECO-PATURAGES**

Il est proposé de faire de l'éco-pâturages avec un éleveur qui mettra à disposition des chèvres et moutons pour l'entretien des espaces verts.

Considérant que l'entretien à l'Ouest des bâtiments CERABATI est nécessaire et que l'éleveur propose de l'assurer par le biais de l'éco-pâturages pour un montant de 3000€ pour un an,

Après délibération, le Conseil municipal décide de valider à l'unanimité des voix :

- La signature de ce devis et tout document s'y rapportant.

**4) DEVIS D'ANTIVIRUS**

Après une erreur d'annonce au niveau du montant du devis d'antivirus de l'école élémentaire, il faudrait annuler la délibération du 8 juillet 2019. En effet, il avait été indiqué au préalable 4034.02€ TTC alors qu'en réalité, le remplacement des antivirus s'élevait à 1388.52€ HT soit 1666.22€ TTC.

Par ailleurs, il serait nécessaire de renouveler les antivirus du serveur et des postes de la Mairie pour un montant de 471.24€ HT soit 565.49€ TTC.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'acter ces devis.

#### **5) ANNULATION D'UN LOT ET VENTE DE LOT AU LOTISSEMENT SANDMATT DE SCHWABWILLER**

Le Conseil municipal s'est positionné favorablement pour annuler la vente du terrain n°13 à Monsieur HANTZ et Mme KOBLOTH qui, ont changé d'avis. Le Conseil municipal a décidé **à l'unanimité des voix** de leur vendre à la place le lot n°1 d'une superficie de 5.89 ares.

#### **6) VENTE DE LOT AU LOTISSEMENT SANDMATT DE SCHWABWILLER**

Le Conseil municipal s'est positionné **à l'unanimité des voix** pour la vente du lot 43, d'une superficie de 4.80 ares à Monsieur BITAT.

#### **7) ACHAT DE L'ANCIEN ATELIER MUNICIPAL**

Le Conseil municipal décide **à la majorité des voix** l'achat de l'ancien atelier municipal pour un montant de 140 000€ dans le cadre du futur aménagement de centre bourg.

#### **8) FERMETURE DU RESTAURANT LE CABARET**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que des discussions sont en cours avec les propriétaires du bâtiment du restaurant « Le Cabaret » et du fonds de commerce pour une éventuelle reprise par la Collectivité suite, à l'annonce de sa fermeture.

#### **9) SIGNATURES DE DIVERSES CONVENTIONS**

Le Conseil municipal autorise **à l'unanimité des voix** Monsieur le Maire à signer diverses conventions :

- Convention pour l'utilisation de la piscine 1 fois par semaine par les sapeurs-pompiers de l'unité territoriale de Soultz /s Foret et ce, pour un an.
- Convention entre la Commune et la Communauté de Communes pour qu'une salle de classe de l'école élémentaire soit utilisée pour le temps méridien par les enfants du périscolaire sur l'année 2019-2020.
- Convention de partenariat entre la Commune de Betschdorf et le Comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer pour l'instauration de panneaux anti-tabac devant les espaces publics fréquentés par les enfants.
- Convention pour la mise à disposition de locaux communaux pour des associations dans l'ancienne école de Reimerswiller notamment pour l'association Ligne de Vie et l'association de fléchettes Les Dartistes.

Le Conseil municipal autorise **à la majorité des voix** Monsieur le Maire à signer la convention suivante :

- Convention pour l'installation au sein de l'église Saint-Jean d'un équipement de télérelève des consommations de gaz.

#### **10) ASSUJETTISSEMENT DES ACTIVITÉS MÉDICALES ET PARA-MÉDICALES DU 8 RUE DES POTIERS A LA TVA**

Le Conseil municipal décide après délibération et vote **à l'unanimité des voix** d'assujettir à la TVA l'activité de construction mais aussi les loyers dès l'entrée des professionnels dans les nouveaux locaux du 8 rue des Potiers.

#### **11) SUBVENTION A L'ALEF**

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité des voix** d'autoriser Monsieur le Maire à verser une subvention d'équilibre à l'ALEF pour un montant de 653.60€.

## **12) BOIS-ATTRIBUTIONS**

Le Conseil municipal, après délibération, décide **à l'unanimité des voix** :

Bois d'affouage :

- D'octroyer deux stères de bois à chaque foyer qui en fera la demande
- De fixer le prix du stère à 44€
- De reconduire les modalités pratiques d'attribution.

Bois biomasse :

- De fixer le prix moyen du bois biomasse à 35€/m<sup>3</sup>

## **13) POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL**

Le Conseil municipal se positionne **favorablement** pour acter un rapprochement et créer un lien avec la Commune de Sultz /s Foret dans le cadre du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR).

## **14) DÉCISIONS DU MAIRE**

Monsieur le Maire informe l'ensemble des élus que dans le cadre de sa délégation :

- Des marchés gaz ont été signés pour la maison d'assistantes maternelles ainsi qu'à la Mairie pour une mise en application au 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- Un marché public a été lancé pour des travaux sylvicoles sur la Commune de Betschdorf. Cela concernera une superficie de 4 hectares et le montant des travaux devrait s'élever aux alentours de 40 000€ sur 4 ans.

Affiché du 18 septembre au 18 octobre 2019

La Secrétaire de séance  
Marie-France RIMELEN

Le Maire  
Adrien WEISS

